

# FENG SHUI & PAUSES.

Vous êtes salarié majeur

Vous êtes salarié mineur

Dès que votre temps de travail par jour atteint **6 heures** de suite, vous devez bénéficier d'un temps de pause d'au moins **20 minutes** consécutives.

La pause est accordée :

- Soit immédiatement après 6 heures de travail
- Soit avant que cette durée de 6 heures ne soit entièrement effectuée

Une convention collective ou un accord collectif d'entreprise peut fixer un temps de pause supérieur.

→ Que se passe-t-il si votre employeur ne respecte pas la durée du temps de pause ?

Si vous estimez que votre employeur ne respecte pas les temps de pause, vous pouvez, d'abord, le signaler à votre employeur par lettre avec RAR.

Si, à la suite de votre signalement, votre employeur ne respecte pas les temps de pause, vous pouvez ensuite avvertir l'inspection du travail ou saisir le conseil de prud'hommes (CPH).

#### À noter

Le salarié qui n'a pas bénéficié d'une pause d'au moins 20 minutes consécutives peut solliciter la requalification du temps de pause non-pris en temps de travail effectif, un rappel de salaire et des dommages et intérêts.

**Une pause obligatoire au bout de 6 heures de travail par jour.** La jurisprudence définit le temps de pause, comme un "arrêt de travail de courte durée, sur le lieu de travail ou à proximité" (1). Légalement, le salarié doit bénéficier d'une pause de 20 minutes consécutives, au bout de 6 heures de travail effectif (2). 8 Apr 2025



Juritravail

<https://www.juritravail.com> > ... > Temps de Travail

Pauses au travail : durée, rémunération et droits - Juritravail